inscriptions et des ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant orientaliste : *Opinions singulières des musulmans* (1872, in-8°); *Examen de la nouvelle édition de Noël Du Fail* (1875, in-8°).

DÉFUBLER v. a. ou tr. (dé-fu-blé). Se dit quelquefois pour DÉSAFFUBLER, qui est plus régulier.

* **DÉGAGEMENT** s. m. — Chir. *Temps de dégagement ou de déflexion*, Quatrième temps de l'accouchement, comprenant les évolutions successives à l'aide desquelles la tête du fœtus, préalablement engagée dans la cavité pelvienne, franchit le détroit inférieur et les commissures de la vulve.

DÉGAINEMENT s. m. (dé-gai-ne-man — rad. *dégainer*). Action de dégainer; sortie de la gaîne.

DÉGARNISSAGE s. m. (dé-gar-ni-sa-je — rad. *dégarnir*). Action de défaire le jointoiement d'une muraille.

DEGEERIE s. f. (dé-jé-rî — de *Degeer*, n. pr.). Entom. Genre d'insectes, de la famille des podurides, comprenant onze espèces.

DÉGÉNÉRATIF, IVE adj. (dé-jé-né-ra-tif, i-ve — rad. *dégénérer*). Qui a le caractère de la dégénération.

DÉGERMER v. a. ou tr. (dé-jèr-mé — du préf. *dé*, et de *germe*). Se dit en parlant de l'orge dont on ôte le germe, dans les brasseries : *En sortant de la touraille, le malt doit être* DÉGERMÉ.

DEGIRMENLIK, nom turc de l'île de Santorin. V. ce dernier mot, au tome XIV du *Grand Dictionnaire*.

* **DÉGORGEMENT** s. m. — Artill. *Dégorgement d'une embrasure*, Action d'enlever le masque en terre ou en gabions qui protégeait les travailleurs pendant la construction.

DÉGOUDRONNAGE s. m. (dé-gou-dro-na-je — rad. *dégoudronner*). Action de dégoudronner : *Le* DÉGOUDRONNAGE *des fûts*.

DÉGOUDRONNEUR s. m. (dé-gou-dro-neur — rad. *dégoudronner*). Engin qui opère le dégoudronnage.

* **DEGOUVE-DENUNCQUES** (Edouard-Albert-François-Joseph), administrateur français. — Dans les dernières années de l'Empire, il se fit remarquer comme un membre actif de l'opposition et il adressa, en 1869, au Sénat, une pétition réclamant l'abrogation des décrets de confiscation du 22 janvier 1852. M. Degouve-Denuncques fut élu, pendant le siége de Paris, adjoint au maire du Xe arrondissement (7 novembre 1870). Après l'insurrection du 18 mars, il refusa de reconnaître le Comité central, fit arracher de la mairie du Xe arrondissement les affiches apposées par les agents du Comité et fit preuve d'une grande fermeté. Après la chute de la Commune, il fut rétabli dans ses fonctions d'adjoint, dont il se démit le 25 mai 1873, lors de l'avénement du gouvernement de combat. Aux élections municipales du 29 novembre 1874, il se porta candidat dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul et fut élu à une très-grande majorité contre le candidat réactionnaire, M. Dehaynin. M. Degouve-Denuncques a siégé dans ce conseil parmi les républicains modérés. En 1876, il fut nommé par M. Dufaure membre de la commission consultative des grâces, qui fut alors instituée pour examiner la situation des condamnés de la Commune. Il s'empressa de donner sa démission lorsque, le 17 mai 1877, le duc de Broglie fut mis par le maréchal de Mac-Mahon à la tête d'un ministère de réaction et de combat contre les républicains. On lui doit les deux brochures suivantes : *Biens de la famille d'Orléans, Décret du 22 janvier* 1852 (Paris, 1869, in-8°); *Lois d'exil contre les deux branches de la famille de Bourbon* (1870, in-8°).

* **DEGRÉ** s. m. — Chez les lapidaires, Facette de forme carrée, allongée en biseau.

DEGROOF, dit **l'Homme volant**, inventeur belge, mort à Londres le 9 juillet 1874. Pendant de longues années, il s'occupa de construire un appareil qui permît à l'homme de voler comme un oiseau, et qui consistait en ailes énormes, ayant la forme de celles de la chauve-souris. Les tiges en baleine se trouvaient réunies par des membranes en soie, couvertes de caoutchouc. En 1873, M. Degroof voulut donner une représentation publique de son invention, destinée, selon lui, à opérer une révolution radicale dans les procédés de locomotion jusqu'alors usités. Sa première tentative eut lieu sur une place de Bruxelles. S'étant élancé dans l'espace d'une grande hauteur, il tomba lourdement sur le sol, sans être parvenu à maîtriser son appareil. Il en fut quitte pour quelques contusions et pour la perte de sa machine, que la foule mit en pièces. Trouvant que ses compatriotes s'étaient montrés d'une ineptie révoltante, l'inventeur, toujours plein de foi, refit son appareil et se rendit en Angleterre. Le 29 juin 1874, il monta, à Cremorn-Garden à Londres, dans un ballon conduit par l'aéronaute Simmons. Arrivé au-dessus de Brandon, Degroof s'élança dans l'espace et tomba à peu près perpendiculairement sur le sol, n'ayant réussi, au moyen de son appareil, qu'à ralentir la rapidité de sa chute. Le 9 juillet, il recommença, devant un nombreux public et absolument dans les mêmes conditions, une expérience qui n'avait en rien réalisé ses prétentions. « A un quart de mille de Cremorn-Garden, dit M. Figuier, au-dessus de Robenstreet, le ballon se rapprocha de terre. M. Simmons crut le moment venu d'abandonner l'Homme volant à ses propres ailes. On était près d'une église : « Je vais descendre dans le cimetière, » dit M. Degroof, en s'abandonnant à son appareil. Il ne disait que trop vrai! A 80 pieds de terre, devant des milliers de spectateurs, au lieu de s'abattre doucement et ailes déployées, l'appareil tourna sur lui-même, ses ailes ne prenant plus le vent, et le malheureux Icare vint se briser sur une tombe. Il était sans connaissance, mais respirait encore. Transporté à l'hôpital, il mourut en y entrant. La foule, ignorant ce qui venait de se passer, mit l'appareil en pièces avant que la police eût le temps de l'en empêcher. »

Dégrossi (LE), roman par M. Victor Le Febvre (Paris, 1877, 1 vol.). Le *Dégrossi* est un ouvrage conçu dans le meilleur esprit et dont l'auteur est rempli de foi démocratique. M. Victor Le Febvre, en écrivant ce livre, a voulu faire connaître les travailleurs du sol, les « ruraux » proprement dits, c'est-à-dire les paysans. Doués de nombreuses et solides qualités, la patience, la force, le bon sens, l'esprit d'épargne, ils n'ont besoin que d'une chose : d'éducation, d'instruction; ils ont besoin, en un mot, d'être « dégrossis. » A l'appui de cette thèse, M. Le Febvre raconte l'histoire d'un enfant trouvé, ayant, par un concours fortuit de circonstances, reçu une éducation assez complète; il s'engage pendant la guerre de 1870 et est frappé grièvement par une balle, à l'armée de la Loire, en Touraine. Recueilli chez un paysan, soigné par la fille de celui-ci, il est bientôt de la famille et devient l'oracle du village à cause de la supériorité reconnue de son intelligence dégrossie. Il décide son beau-père à vendre fort cher une vieille ferme convoitée par un voisin riche et ayant de ridicules prétentions à la noblesse; il lui fait acheter, avec le produit de cette vente, des terres regardées jusque-là comme sans valeur et qu'il défriche en y appliquant les nouveaux procédés d'agriculture, faisant ainsi comprendre aux paysans, ses voisins, les avantages du progrès. En même temps, il les instruit par des conversations familières et leur fait voir clair dans les agissements des nobles et du clergé, qui, pour mieux dominer l'homme des champs, le tiennent dans l'ignorance.

Le *Dégrossi* a obtenu un très-grand succès, et la première édition a été enlevée en quelques jours. M. Le Febvre a écrit, en tête de la seconde édition, ce sous-titre : *Réponse à l'Assommoir*. Est-ce bien exact? Cette peinture de mœurs villageoises, ces portraits de hobereaux et d'abbés de province peuvent-ils être mis en regard des types soi-disant parisiens et ouvriers de M. Zola? Nous ne le pensons pas; mais le *Dégrossi* a sur l'*Assommoir* la supériorité d'une œuvre saine et bienfaisante sur une œuvre malsaine, fausse et corrompue.

Quelques critiques ont reproché à M. Le Febvre ce qu'ils appellent ses faiblesses de style; d'autres l'accusent d'exagérer ses types et de les trop pousser en couleur; d'autres, enfin, lui font un crime de lèse-goût de baptiser ses personnages de noms appartenant à la vieille école; d'appeler, par exemple, un usurier M. d'Orensac, une femme avare Mme Grattepoche, etc., etc. Il ne faut pas oublier que M. Le Febvre, qui s'intitule *laboureur*, est un habitant de la campagne et qu'il écrit pour des paysans dont l'esprit a besoin d'être vivement éveillé et qui ne comprennent que le langage qu'ils parlent eux-mêmes. Le *Dégrossi* ne fera peut-être pas le bonheur d'une petite maîtresse, mais ce roman va droit au but que se propose l'auteur; il est rempli d'épisodes pris sur le vif, et il a une allure toute particulière et d'une très-grande force. En somme, nous trouvons le livre de M. Le Febvre une œuvre excellente, et les paysans ne seront pas les seuls à tirer profit de cette lecture.

* **DÉGROSSISSEUR** s. m. — Appareil formé de cases où l'eau que l'on filtre se débarrasse des saletés les plus grossières.

* **DEGUERRY** (Gaspard), prêtre et écrivain français. — Il a été tué à Paris le 24 mai 1871. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, venait de prononcer un sermon dans lequel il avait lancé l'anathème contre la Commune, parce qu'on avait abattu la croix de l'ancien Panthéon, devenu l'église Sainte-Geneviève, et qu'on l'avait remplacée par le drapeau rouge, lorsqu'il fut arrêté, le 4 avril 1871. Conduit à la Conciergerie, il adressa de cette prison, le 7 avril, une lettre aux membres du gouvernement de Versailles : « Je viens vous demander avec instance, disait-il, d'empêcher toutes les exécutions soit de blessés, soit de prisonniers. Ces exécutions soulèvent de grandes colères à Paris et peuvent produire de terribles représailles. Ainsi l'on est résolu, à chaque nouvelle exécution, d'en ordonner deux des nombreux otages que l'on a entre les mains. Jugez à quel point ce que je vous demande comme prêtre est d'une rigoureuse et absolue nécessité. » De la Conciergerie, l'abbé Deguerry fut transféré à Mazas avec d'autres otages, notamment avec le président Bonjean et l'archevêque de Paris, Darboy. Pendant sa captivité, qui dura cinquante-trois jours, le vieux curé de la Madeleine eut à traverser, avec ses compagnons d'infortune, de terribles heures d'angoisse. Lorsque l'armée de Versailles pénétra dans Paris, ces otages furent transférés à la prison de la Roquette. Le mercredi 24 mai 1871, à la suite d'une courte délibération d'une cour martiale, présidée par un nommé Genton, un détachement de fédérés pénétra dans la prison et réclama six détenus, le président Bonjean, l'archevêque Darboy, l'abbé Deguerry, les jésuites Ducoudray et Clerc et l'abbé Allard. Le peloton d'exécution entoura les six victimes, qui furent conduites dans le second chemin extérieur de ronde. L'abbé Deguerry marchait soutenu par les Pères Ducoudray et Clerc. Les six otages furent placés le long du mur et, quelques instants après, à huit heures vingt minutes du soir, ils tombaient frappés à mort. Leurs corps, portés au Père-Lachaise, furent enfouis pêle-mêle. Ce fut là que, l'insurrection vaincue, on vint les reconnaître. Les funérailles de l'abbé Deguerry eurent lieu aux frais de l'Etat, le 7 juin. Peu de temps après (30 août 1871), le conseil de fabrique de la Madeleine décida qu'un monument serait élevé dans cette église à la mémoire de l'abbé Deguerry. Un de nos statuaires les plus distingués, M. Oliva, à qui l'on devait un superbe buste du curé de la Madeleine, fut chargé d'exécuter la statue en marbre qui devait surmonter le monument. Cette statue fut exposée au Salon de 1873. L'artiste a représenté l'abbé Deguerry agenouillé, revêtu de ses ornements sacerdotaux et dans l'attitude de la prière. La tête, d'une ressemblance parfaite, est pleine de mansuétude et d'onction. L'œuvre dans son ensemble est d'un grand caractère et d'un beau style; les draperies se déroulent en lignes simples et majestueuses. Quant à l'exécution, elle est de tous points soignée et extrêmement remarquable.

Outre les écrits que nous avons cités, on doit à l'abbé Deguerry : l'*Oraison dominicale, Sermons prêchés à la chapelle des Tuileries en* 1866 (1866, in-8°); *Souvenirs de l'abbé Deguerry. Carêmes prêchés en* 1867, 1868, 1869 (1872, in-12).

DEGUIN (Nicolas), professeur français, né à Autun (Saône-et-Loire) en 1809, mort à Besançon en 1860. Elève de l'Ecole normale, il professa la physique dans divers colléges, prit le grade de docteur ès sciences et fut nommé professeur de physique, puis doyen de la Faculté des sciences de Besançon. Deguin fit paraître des ouvrages qui ont été longtemps classiques. Nous citerons : *Cours élémentaire de physique* (1837, 2 vol. in-8°), très-souvent réédité; *Cours élémentaire de chimie* (1845, in-8°), dont la 4e édition a paru *en* 1854; *Abrégé du cours élémentaire de physique* (1853, in-8°); *Précis de mécanique théorique et appliquée* (1856, in-18); *Précis de physique* (1859, in-12).

* **DEHAUSSY DE ROBÉCOURT** (Jean-Baptiste FURCY), magistrat et homme politique français. — Il est mort à Paris le 6 octobre 1863. Il avait été nommé conseiller honoraire à la cour de cassation.

DEHAUT (Pierre-Auguste-Théophile), écrivain ecclésiastique, né à Montcornet (Aisne) en 1800. Il entra au grand séminaire de Soissons, et reçut la prêtrise en 1825; puis il professa la philosophie au petit séminaire de Laon et la physique au grand séminaire de Soissons (1830). Vingt ans plus tard, l'abbé Dehaut fut nommé curé de Septmonts, et il devint en 1866 chanoine honoraire de Soissons. On a de lui : l'*Evangile expliqué, défendu, médité*, ou *Exposition exégétique, apologétique et homilétique de la vie de Jésus-Christ* (Bar-le-Duc, 1864-1866, 4 vol. in-8°); le même, édition abrégée (1868, 3 vol. in-12); *Divinité de Jésus-Christ* (1874, in-8°).

* **DEHÈQUE** (Félix-Désiré), helléniste. — Il est mort le 17 décembre 1870.

DEHÉRAIN (Pierre-Paul), professeur et savant français, né à Paris en 1830. Il s'est adonné de bonne heure à l'étude des sciences, particulièrement de la chimie, et il a pris le grade de docteur. Après avoir été professeur de chimie à l'Ecole centrale d'architecture, M. Dehérain a été nommé professeur à l'Ecole d'agriculture de Grignon. Ce savant est l'auteur d'ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Chimie et physique horticoles* (1854, in-12); *Recherches sur l'emploi agricole des phosphates* (1860, in-8°); *Annuaire scientifique*, qui a paru chaque année de 1861 à 1870 (in-12) et que M. Dehérain a rédigé avec MM. Duméril, Guillemin, etc.; *Eléments de chimie* (1867-1870, 4 vol. in-12), avec M. Tissandier; *Cours de chimie agricole*, professé à l'Ecole d'agriculture de Grignon (1873, in-8°).

DÉHYDRACÉTIQUE adj. (dé-i-dra-sé-ti-ke — de *dé*, qui indique la privation, et de *hydracétique*). Chim. Nom donné par le chimiste Geuther à un acide qui résulte de l'action des acides carbonique et chlorhydrique sur l'éthyldiacétate de sodium.

— **Encycl.** Ce composé $C^8H^8O^4$ s'obtient cristallisé sous forme de longues aiguilles ou de tables appartenant au type orthorhombique; il se dissout peu dans l'eau froide, plus dans l'eau bouillante et assez facilement dans l'alcool et dans l'éther. Il est solide à la température ordinaire et ne commence à fondre que vers 109°. Il bout à 269°.

Pour le préparer, on chauffe de l'éthyldiacétate de sodium dans un courant d'anhydride carbonique, puis on reprend par l'eau le résidu brun que donne cette réaction. On agite la solution avec de l'éther, et on sature avec de l'acide acétique ou de l'acide chlorhydrique. Les cristaux obtenus sont purifiés au moyen de plusieurs cristallisations dans l'alcool, puis dans l'eau.

Cet acide est monobasique. Il donne : avec le sodium, un sel dont la formule est

$$C^8H^7O^4Na + xH^2O$$

et qui cristallise en longues aiguilles solubles dans l'eau; avec le baryum, un sel

$$(C^8H^7O^4)^2Ba + H^2O$$

qui se présente sous forme de tables rhomboïdales, et enfin, avec le calcium, un sel $(C^8H^7O^4)^2Ca$ qui cristallise en prismes rhomboïdaux.

DÉICOON, fils d'Hercule et de Mégare, fille de Créon. ‖ Prince troyen, ami d'Enée. Il fut tué par Agamemnon.

Déidamia, comédie héroïque en trois actes et en vers, de M. Théodore de Banville (théâtre de l'Odéon, novembre 1876). C'est le même sujet que l'*Achille à Scyros* de Luce de Lancival, mais débarrassé du poncif académique. Thétis, qui sait que son fils doit mourir devant Troie, veut prévenir le sort fatal prédit par l'oracle et se résout à le cacher, sous des habits de fille, à la cour du roi Lycomède. Achille se révolte d'abord :

Que, portant la cuirasse ou le casque mouvant,
Je succombe avec Troie ou meure auparavant,
La mort dont j'attendrai la blessure inconnue,
Dès qu'elle paraîtra, sera la bienvenue.
Le laboureur obscur peut fuir ses sombres yeux,
Mais les jeunes héros de la race des dieux
Doivent, comme au-devant d'une amante fidèle,
Sitôt qu'elle apparaît, courir au-devant d'elle;
Leur sang impatient, fait pour couler à flots,
Délivré par l'épée ou les lourds javelots,
Et qui ne connaît pas l'ennui des terreurs vaines,
S'indigne d'être obscur et caché dans leurs veines;
Et lui-même, cherchant partout le coup mortel,
Il veut montrer sa pourpre à la clarté du ciel.
Ainsi, ne cède pas à ta douleur stérile
Et laisse-moi combattre et vivre!...

Thétis n'en persiste pas moins dans sa résolution; son projet échouerait pourtant contre la ténacité d'Achille si les filles de Lycomède ne sortaient tout à coup du palais. A la vue de Déidamia, qui marche à leur tête, Achille pousse un cri d'admiration et se laisse habiller en fille, sans avoir l'air de s'en apercevoir, absorbé déjà par son amour naissant. Thétis lui a dénoué sa chevelure, jeté son propre manteau sur les épaules, agrafé son collier et des bracelets avant qu'il soit revenu de sa stupeur, et vite elle le présente à Lycomède sous le nom d'Iphis, sœur d'Achille. Le bonhomme, un peu Géronte, ne se doute de rien; il remarque seulement l'air décidé de sa nouvelle pensionnaire, et Thétis lui répond que c'est précisément pour guérir Iphis de sa sauvagerie qu'un séjour un peu prolongé avec des jeunes filles lui semble nécessaire. Resté seul avec les princesses qui veulent qu'il se mêle à leurs jeux, Achille est d'abord très-gauche, mais il se dédommage avec Déidamia. Celle-ci, croyant avoir affaire à une jeune compagne qu'il faut encourager, l'embrasse tendrement :

. . . . Viens ici, plus près encor
Je veux baiser ce front de guerrier indocile,
Iphis....

— Je ne suis pas Iphis, je suis Achille! » s'écrie aussitôt le héros, mal disposé à feindre. Mais Déidamia n'en est que plus heureuse, et Lycomède surprend entre les deux amoureux un bout de dialogue qui l'éclaire suffisamment. Le bonhomme sauve la situation en les mariant.

Cependant, apparaissent Ulysse et Diomède, à la recherche d'Achille, sans qui Troie ne peut être prise, et mis sur la trace du jeune héros par le grand prêtre Calchas. Déidamia et ses sœurs devinent le danger et, pensant bien qu'Achille va se trahir, imaginent de lutter de ruse avec Ulysse. Elles décident de faire tout ce qu'elles verront faire au jeune homme, de façon à dérouter complétement les deux guerriers. On apporte des coupes; Achille, qui s'est échauffé à maudire les Priamides et la guerre fatale à tant de braves, en vide une d'un trait; Ulysse devine à cette crânerie à qui il a affaire; mais aussitôt Déidamia et ses trois sœurs boivent le vin noir à perdre haleine. « Je m'y perds! » s'écrie le prudent Ulysse, qui trouve en face de lui cinq Achille au lieu d'un. Parmi les présents destinés à Lycomède se trouve une épée : Achille s'en empare; aussitôt les quatre jeunes filles, dédaignant les bijoux et les étoffes qui remplissent la corbeille, s'emparent des casques, des baudriers, des javelots. Et Ulysse s'y perd de plus en plus. Diomède, soudard brutal, veut en finir; il conseille d'enlever les cinq jeunes filles, Achille se manifestera plus tard. Mais Ulysse ne veut pas s'avouer vaincu; il a d'autres tours dans son sac. Des matelots ont été apostés par lui près du palais; ils se précipitent en désordre et annoncent que des pirates ont abordé dans l'île, qu'ils mettent tout à feu et à sang; Déidamia et ses sœurs se sauvent, en proie à la plus vive frayeur; Achille, l'épée à la main,

se précipite au-devant des envahisseurs imaginaires. Cette fois, il s'est bien trahi; Diomède et Ulysse l'embrassent et pressent son départ; Déidamia elle-même, après avoir un peu pleuré, envoie son mari combattre.

Cette pièce est, en somme, une brillante étude d'après l'antique et digne du poëte délicat qui en a conçu l'idée.

DÉIFORME adj. (dé-i-for-me — du lat. *deus, dei*, Dieu, et de *forme*). Qui a une forme divine.

DÉILÉON, fils de Déimachus et frère de Phlogius et d'Autolycus. Il accompagna Hercule dans son expédition contre les Amazones, puis se joignit aux Argonautes.

DÉIMACHUS, père d'Autolycus, de Déiléon et de Phlogius. Il quitta la Thessalie avec Hercule, qu'il suivit dans son expédition contre les Amazones. Il eut un fils et trois filles de Glaucia, fille du Scamandre. Ses filles furent honorées sous le nom des trois vierges.

DÉINOMÉ, nom d'une captive troyenne qui était représentée dans le temple de Delphes.

* **DÉION** ou **DÉIONÉE**, roi de Phocide... ‖ Fils d'Eurytus, roi d'Œchalie. Il épousa Périgone, fille du brigand Sinnis, qui avait été d'abord mariée à Thésée. ‖ Un des fils d'Hercule et de Mégare.

DÉIONÉ, amante d'Apollon, dont elle eut Milétus.

DÉIOPITÈS, un des fils de Priam. Il fut tué par Ulysse.

* **DÉIPHOBE**, fils de Priam... ‖ Fils d'Hippolyte d'Amyclée. Il purifia Hercule du meurtre d'Iphitus.

DÉIPHONTÈS ou **DÉIPHON**, fils de l'Héraclide Antimaque et époux d'Hyrnétho, fille de Téménus, roi d'Argos, auquel il succéda, quand ce dernier eut été tué par ses fils, jaloux de l'affection qu'il portait à son gendre. D'après Pausanias, ce fut l'aîné des fils de Téménus, Keisos, qui s'empara du trône, et Déiphontès, fuyant devant ses beaux-frères, parvint à Epidaure, d'où il chassa le roi; puis les fils de Téménus l'ayant suivi et ayant enlevé leur sœur, il les poursuivit, tua Cérynès, l'un des ravisseurs, mais n'osa lancer son javelot contre un autre frère qui tenait Ryrnétho dans ses bras; il s'ensuivit une lutte, dans laquelle cette dernière périt des mains de son frère, qui parvint à s'échapper. Déiphontès rapporta le corps de sa femme à Epidaure, où il lui éleva un heroum.

DÉIPYLÉ ou **DÉIPHILÉ**, fille d'Adraste, roi d'Argos et d'Amphitée. D'après l'oracle de Delphes, elle devait épouser un sanglier, ce qui se vérifia en ce sens qu'elle épousa Tydée, qui portait une peau de sanglier. Tydée la rendit mère de Diomède.

DÉIPYLUS ou **DÉIPHILE**, fils de Jason et d'Hypsipyle. ‖ Compagnon de Diomède au siége de Troie. ‖ Fils de Polymnestor, roi de Thrace, et d'Ilione. Il fut égorgé par son père, qui croyait faire périr Polydore, le plus jeune des fils de Priam, dont la garde lui avait été confiée par son père, et pour le meurtre duquel les Grecs avaient offert à Polymnestor une somme considérable.

DÉIPYRUS, héros grec qui fut tué devant Troie par Hélénus, fils de Priam.

DÉIRDRE, fille de Feidhlim, héroïne célèbre dans les légendes irlandaises. La plus belle des filles de la contrée, elle avait été, dès sa naissance, enfermée dans une tour solitaire, sur les ordres de Konnor, roi de l'Ulster, qui voulait ainsi conjurer les désordres que Déirdre, suivant la prédiction d'un druide, devait causer dans le Connaught, et qui voulait en même temps se la réserver pour épouse. Mais, parvenue à l'âge nubile et ayant entendu parler, par une des maîtresses de Konnor, la seule personne avec qui elle eût des relations, de Naois, fils d'Ouisnéach, Déirdre s'enflamma d'amour pour le jeune héros, qui la délivra et l'emmena en Ecosse, suivi de son clan. Bientôt le roi de ce pays tomba amoureux de Déirdre et voulut l'enlever; Naois et ses compagnons la défendirent avec courage; mais, trop peu nombreux, ils durent se retirer dans une île, d'où ils demandèrent du secours au roi de l'Ulster. Celui-ci feignit de pardonner au ravisseur de Déirdre, envoya des guerriers à son secours, mais en même temps chargea Eogan de le faire périr. Naois étant tombé sous les coups de l'assassin, Déirdre se donna la mort pour échapper aux poursuites de Konnor.

* **DÉJANIRE** s. f. — Astron. Planète télescopique découverte en 1875 par M. Borrelly.

* **DÉJAZET** (Pauline-Virginie), célèbre actrice française. — Elle est morte à Paris le 1er décembre 1875. Bien qu'elle eût quitté le théâtre depuis plusieurs années, elle y reparaissait encore de temps à autre dans des circonstances exceptionnelles. Le 7 septembre 1874, une représentation extraordinaire organisée à son bénéfice eut lieu à la salle Ventadour. Mlle Déjazet, en dépit de l'émotion qui l'étouffait, réussit à émettre un agréable petit filet de voix pas trop rebelle, qu'elle sut conduire avec son art consommé. A la fin de la représentation, les principaux artistes des théâtres de Paris, dans leurs costumes les plus populaires, défilèrent successivement sur la scène pour apporter leur hommage à Déjazet. Le vieux Frédérick-Lemaître se jeta dans ses bras et la salle se leva tout entière pour applaudir. Duprez, Roger, Laferrière ne furent pas moins chaleureusement acclamés. Déjazet, malgré ses soixante-dix-sept ans, avait gardé sa vivacité d'allure, son jeu si franc; mais sa voix s'était complétement affaiblie. On la vit encore jouer au Vaudeville en décembre 1874 et en janvier 1875, où elle remplit les rôles de la *Douairière de Brienne* et de *M. Garat*. Déjazet, qui avait joué pour la première fois en 1802, à l'âge de cinq ans, sur la scène du Jardin des Capucines, parut pour la dernière fois sur les planches aux Variétés, le 2 octobre 1875, dans une représentation à bénéfice. Elle était alors à bout de ses forces, et deux mois après elle expirait.

Déjeuner (LE), tableau de M. Manet (Salon de 1869). Le déjeuner est arrivé à la fin : on est au moment de prendre le café, qu'une servante en robe gris lilas apporte dans une cafetière d'argent. Un monsieur, coiffé d'un chapeau gris à haute forme, fume une cigarette en attendant le délicieux nectar; il est assis de l'autre côté de la table, que recouvre une nappe damassée et sur laquelle on distingue des huîtres, un citron, un verre à moitié plein de vin blanc, une bouteille, un petit pot bleu et des tasses de porcelaine blanche. Sur le bord de cette table, au premier plan, est assis un jeune garçon de quinze à seize ans, vêtu d'un veston de velours noir et d'un pantalon jaunâtre et coiffé d'un chapeau de paille. A gauche, sur un siége garni de velours rouge, un chat noir ronronne à côté d'un casque, d'un yatagan et d'un grand pistolet dont la crosse est incrustée d'ivoire. Derrière la servante, on aperçoit une plante dans un vase, auprès d'une fenêtre.

Ce tableau, exposé au Salon de 1869, est un des plus importants et des moins excentriques qui soient sortis du pinceau de M. Manet. Les figures, comme toujours, manquent de distinction et de style; mais l'exécution a de l'ampleur, de la souplesse et une certaine puissance. « Le premier aspect du tableau, a dit M. Chaumelin, est peu agréable, nous devons le reconnaître; les personnages ne sont rien moins que beaux; les faces ont quelque chose de morne, de maussade, comme celles de gens qui posent, et, de fait, ces gens-là ont l'air de se soucier de la galerie beaucoup plus que de ce qu'ils font eux-mêmes; toutefois, le monsieur qui attend son café rumine tranquillement son déjeuner sans s'occuper de nous. Ainsi, pas d'expression, pas de sentiment, pas de composition. Que reste-t-il donc dans ce tableau qui vaille la peine d'être regardé? Il reste la tête du jeune garçon modelée en lumière avec une franchise rare, des accessoires d'une vérité extraordinaire et une harmonie de tons gris très-puissants. C'est beaucoup assurément; mais il n'en faut pas moins blâmer M. Manet de s'obstiner, possédant un vrai tempérament de peintre, à reproduire des sujets d'une extrême vulgarité, des types sans aucun caractère, des scènes dépourvues de tout intérêt. Il est d'autant plus coupable qu'il passe pour être un homme d'esprit. Puisse la critique sincère le détourner des excentricités où son vigoureux talent finirait par s'égarer et le ramener à une observation plus élevée, plus saine, de la réalité! Il peint admirablement la nature morte : tous ses efforts devraient tendre à exprimer la nature vivante et, dans la nature vivante, les formes les plus belles. » Conseils inutiles! M. Manet n'a fait qu'exagérer les trivialités signalées dans ses premières œuvres, et le *Déjeuner*, si médiocre qu'il soit, restera peut-être le meilleur ouvrage de ce chef de l'école des « impressionnistes. »

DÉJEUNEUR, EUSE s. (dé-jeu-neur, eu-ze — rad. *déjeuner*). Personne qui déjeune.

DÉJUDAÏSÉ, ÉE adj. (dé-ju-da-i-zé — du préf. *dé*, et de *judaïsme*). Qui a cessé d'appartenir au culte juif.

DEKCHEN, héros de la race solaire, dans la mythologie indoue. Il était fils de Tchandrachina et père de Viçouvangaça.

DEKKELÉ s. m. (dèk-ke-lé). Bot. Plante graminée, désignée aussi sous le nom de maïs noir.

— **Encycl.** Le *dekkelé*, désigné aux Indes sous le nom de coussou ou de maïs noir, commence à être cultivé en Provence, où il donne d'assez bons résultats. Il y atteint, dans un bon terrain, une hauteur de 3^m^,50 à 3^m^,60 et peut être consommé soit en fourrage vert, soit en grains. Les épis sont volumineux et l'on extrait du grain une farine savoureuse, qui sert à faire des bouillies ou des gâteaux.

Le *dekkelé* se sème en avril; on enterre la graine à 0^m^,03 ou 0^m^,04 de profondeur, en espaçant suffisamment pour que la plante puisse taller. Comme plante fourragère, le *dekkelé* se coupe de très-bonne heure; les épis mûrissent à la fin de septembre ou au commencement d'octobre. La farine pourrait servir à la panification, à la condition d'y ajouter un quart de farine de froment; comme le riz, le *dekkelé* est dépourvu de gluten. On fabrique aussi une sorte de bière avec la moelle de ce végétal; on la décortique et on en fait une décoction, sans avoir besoin d'ajouter du houblon; mais le houblon rend la liqueur plus agréable au goût. La moelle peut encore servir à fabriquer du papier. Enfin, la paille sert à tresser de menus objets de vannerie, comme l'écorce du sorgho.

DÉLA, chef d'une colonie grecque qui vint occuper l'Irlande, dans l'histoire fabuleuse de ce pays.

* **DELABARRE-DUPARCQ** (Nic.-Edouard), écrivain militaire français. — Promu chef de bataillon en 1859, lieutenant-colonel en 1869, il a été nommé colonel du génie en 1871 et directeur du génie à Brest. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce savant officier : le *Bonheur à la guerre* (1865, in-8°); *Des imitations militaires* (1866, in-8°); *Réflexions sur les talents militaires de Louis XIV* (1867, in-8°); *Histoire de François II* (1867, in-8°); la *Gloire des armes chez Corneille* (1867, in-8°); *Des rapports entre la richesse et la puissance militaire des Etats* (1868, in-8°); *Richelieu ingénieur* (1869, in-8°); les *Chiens de guerre* (1869, in-8°); *Essai sur le caractère d'Annibal* (1870, in-8°); les *Flatteries guerrières de Boileau* (1872, in-8°); *François Ier et ses actions de guerre* (1872, in-8°); le *Soldat français comparé aux soldats étrangers* (1873, in-8°); *Histoire militaire des femmes* (1873, in-8°); l'*Afrique depuis quatre siècles* (1873, in-8°); *Histoire de Charles IX* (1875, in-8°); *Principes de guerre mis à la portée de tous* (1875, in-8°); la *Monnaie de Turenne* (1875, in-8°), etc.

DELABORDE (Elie MIRIAM, dit), pianiste français, né à Paris le 8 février 1839. Après avoir terminé ses études au lycée Bonaparte, il s'adonna entièrement à la musique. Il posséda bientôt, comme instrumentiste, un talent hors ligne et voyagea pendant dix ans en Allemagne, en Angleterre et en France, donnant seul des concerts qui ont obtenu partout le plus grand et le plus légitime succès. Il a fait exécuter douze ouvertures à grand orchestre et a publié quelques pièces pour piano. La *République française*, dans un numéro du mois de février 1873, s'exprime ainsi : « Exécuter de mémoire vingt ou vingt-cinq morceaux de piano et en faire bisser plusieurs; tenir à lui seul sous le charme le plus complet, sans autres instruments que le piano et le piano à clavier de pédales, des auditeurs d'élite, et par cela même difficiles, deux heures durant; accomplir toujours avec réussite ce véritable tour de force, cela ne suffit pas à M. Delaborde. Il rassemble à dessein ce que le répertoire classique et moderne peut lui fournir de plus difficile et de plus ardu, et cet ensemble inouï, il l'exécute avec un incomparable talent et sans désemparer : *Concerto en* ut *majeur* de S. Bach; *Etude en sixtes*, véritable pendant à l'*Etude en tierces*, de Chopin, mais dont la difficulté est encore plus grande; les trente-deux *Variations en* ut *mineur* de Beethoven; enfin, les douze *Etudes symphoniques* de Schumann, page gigantesque dont l'exécution demande au moins vingt minutes; toutes ces œuvres importantes à des titres différents défilent successivement sans un seul instant d'ennui, sans la moindre fatigue pour les auditeurs charmés et pleins d'admiration. Voilà ce que fait M. Delaborde à ses concerts, et voilà aussi ce que n'ont jamais osé tenter les Tausig et les Bulow dont l'Allemagne est si fière. » Depuis 1872, il est professeur titulaire au Conservatoire, où il a succédé à Mme Farrenc. M. Elie Delaborde est aussi un peintre distingué.

* **DELACOUR** (Alfred-Charlemagne LARTIGUE, dit), médecin et vaudevilliste français. — Outre les pièces que nous avons citées, nous mentionnerons de ce spirituel écrivain : l'*Homme qui manque le coche*, en trois actes (1865); les *Chemins de fer*, en cinq actes (1867); le *Fils du brigadier*, opéra-comique en trois actes (1867); le *Corricolo*, en trois actes (1867), avec Labiche; *Une nuit au champagne*, en un acte (1868), avec Morand; la *Roulette*, en trois actes (1869), avec Erny; les *Reflets*, comédie en trois actes (1871), avec Louis Leroy; la *Veuve du Malabar*, opéra bouffe en trois actes, musique d'Hervé (1872), avec Crémieux; *Une femme qui ment*, en un acte (1874); *Une chance de coquin*, en un acte (1874), avec Erny; *Partie pour Saumur*, en un acte (1875), avec le même; *Retour au Japon*, en un acte (1875), avec le même; le *Bois du Vésinet* (1876); le *Procès Veauradieux*, comédie (1876), avec Hennequin; les *Dominos roses*, comédie (1876); la *Sortie de bal*, comédie (1876), avec Roger, etc. Citons encore de lui, en collaboration avec E. Labiche : le *Choix d'un gendre*, pochade; le *Chemin de fer*, vaudeville; l'*Ennemie*, comédie; le *Mémoire d'Hortense*, vaudeville; le *Dossier de Rosafol*, vaudeville, etc.

DELACOUR (Denis-Albert), homme politique, né à Paris en 1825. Son père, qui était député sous Louis-Philippe, lui fit étudier le droit à Paris. Reçu licencié, M. Albert Delacour était avocat stagiaire lorsqu'il entra, en 1847, comme auditeur, au conseil d'Etat. Il remplit ces fonctions jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851, s'en démit alors et s'occupa d'agronomie et de peinture. En 1857, M. Delacour devint membre du conseil général du Calvados, puis il fut nommé maire de Saint-Gabriel, où il possédait des propriétés. Elu le 8 février 1871 membre de l'Assemblée nationale dans le Calvados, il alla siéger au centre droit, dans le groupe des orléanistes, et fit partie des réunions Saint-Marc Girardin et Feray. Il vota pour la paix, l'abrogation des lois d'exil, les prières publiques, la loi des conseils généraux, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, contre le retour de l'Assemblée à Paris, etc. Appartenant à un parti incertain, flottant, sans appui dans le pays, M. Delacour vota tantôt avec le centre gauche, tantôt avec le centre droit. Il n'était pas parvenu à sortir de l'obscurité lorsque, le 24 mai 1873, il signa la déclaration Target. Sous l'admirable prétexte de vouloir le maintien de la République, M. Delacour et ses cosignataires renversèrent M. Thiers du pouvoir et livrèrent le gouvernement aux hommes qui avaient résolu d'étouffer la République et la liberté. Le député du Calvados passa alors à droite, en pleine réaction, et vota toutes les mesures de compression proposées par le gouvernement de combat. Après l'échec des tentatives faites pour imposer à la France la monarchie, il vota pour le septennat, pour la loi contre les maires, pour le cabinet de Broglie lorsqu'il fut renversé (16 mai 1874), contre les propositions Périer et Maleville, etc. M. Delacour finit toutefois par voter la constitution du 25 février et par passer au groupe Wallon-Lavergne, ce qui ne l'empêcha pas, en 1875, d'appuyer la détestable politique de M. Buffet. A plusieurs reprises, il avait pris la parole, notamment sur les questions relatives aux remontes et aux haras, aux huiles végétales, à l'impôt sur le gaz, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Caen, le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il se posa comme candidat constitutionnel. « Appliquer, soutenir loyalement la constitution, œuvre de conciliation et de raison, dit-il; donner au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon, président de la République, le concours le plus énergique, parce que seul il peut assurer à la France l'ordre, le calme et la paix qui lui sont nécessaires, telle doit être, selon lui, la conduite de tout bon citoyen plus jaloux du salut de la patrie que du triomphe de ses idées ou de ses affections. » Elu député contre M. Joret-Desclozières, candidat bonapartiste, par 4,951 voix, M. Delacour a, comme par le passé, voté tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche, s'abstenant dans les questions où il était nécessaire de prendre une attitude parfaitement nette. Il n'a pas signé le manifeste des gauches du 18 mai 1877 contre la politique de réaction de nouveau inaugurée par le maréchal de Mac-Mahon, et il a voté, le 19 juin suivant, contre l'ordre du jour de blâme adopté par la majorité républicaine de la Chambre contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, il posa de nouveau sa candidature à Caen, comme candidat officiel, contre M. Mauger, républicain, et Jaret-Desclozière, bonapartiste. Ayant obtenu moins de voix que ses deux concurrents, il a retiré sa candidature au scrutin de ballottage, et il est rentré dans la vie privée.

DELACROIX (Hugues-Charles-Alphonse), architecte et archéologue français, né à Dôle (Jura) en 1807. Il étudia l'architecture, devint architecte du Doubs (1832) et de la ville de Besançon (1837), prit part, en 1841, à la fondation de la Société d'émulation du Doubs et devint successivement membre de la Société centrale des architectes (1854), de l'Académie de Besançon (1858) et président de la Société des salines de Miserey. C'est à lui qu'on doit la découverte des mines de sel gemme du Doubs. M. Delacroix a publié un assez grand nombre d'écrits. Nous citerons de lui : *Monuments historiques de Besançon* (1841, in-8°); *Alesia* (1856, in-8°); *Guide de l'étranger à Besançon* (1860, in-12), avec M. Castan; *Alaise et Séquanie* (1860, in-8°); *Alaise à la barre de l'Institut* (1861, in-8°); *Note incomplète sur Alaise* (1861, in-8°); *Alaise et le* Moniteur (1862, in-8°); la *Question d'Alaise et d'Alise* (1863, in-8°); *Unité de toutes les Gaules* (1863, in-8°); *Vercingétorix et sa statue* (1865, in-8°); *Fouille des rues de Besançon* (1865, in-8°); la *Séquanie et l'histoire de César* (1867, in-8°); la *Ville antique de Dittatium* (1868, in-8°); la *Science des arts* (1868, in-8°); *Traité d'architecture* (1869, in-8°); *Besançon place forte* (1872, in-8°), etc.

DELACROIX (Jacques-Jules), homme politique français, né à Chartres en 1807. Il alla étudier la pharmacie à Paris, où il prit le diplôme de pharmacien de seconde classe en 1833. De retour dans sa ville natale, il prit la direction d'une pharmacie et il ne tarda pas à devenir un des principaux membres de l'opposition à Chartres. Après la révolution de 1848, il devint adjoint de cette ville, et, sous l'Empire, il continua à faire partie du conseil municipal. Appelé de nouveau à remplir les fonctions de maire après la révolution du 4 septembre 1870, M. Delacroix donna, pendant l'invasion allemande, des preuves de fermeté et de patriotisme qui accrurent encore sa popularité. Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut élu en tête de la liste dans le département d'Eure-et-Loir et devint, au mois d'octobre suivant, membre du conseil général. A l'Assemblée, où il ne prit qu'assez rarement la parole, M. Delacroix fit partie des républicains modérés, mais fermes, qui s'attachèrent à montrer à la France que le parti républicain était devenu un véritable parti de gouvernement. Il vota pour la paix, la loi départementale, la proposition Rivet, contre le

pouvoir constituant et la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, pour la dissolution, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Le gouvernement de combat trouva en lui un adversaire constant. Après avoir voté contre la circulaire Pascal, la loi sur l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, M. Delacroix se prononça contre le septennat, la loi contre les maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, vota pour les amendements Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Aux élections du 20 janvier 1876, il fut désigné par les comités républicains comme candidat au Sénat dans Eure-et-Loir et il signa, avec M. Labiche, une profession de foi dans laquelle on lisait : « La République est constituée. Nous avons désiré son avénement, nous soutiendrons avec énergie son existence, parce que nous avons la ferme conviction que, seule aujourd'hui, la République peut être le gouvernement de la réparation et de la réconciliation ; que, seule, elle peut assurer à notre patrie l'ordre et la liberté, la paix et le progrès. » Il fut élu sénateur par 311 voix. M. Delacroix a constamment voté au Sénat avec les républicains et il a signé le manifeste des sénateurs de la gauche contre la nomination du nouveau ministère de combat présidé par M. de Broglie, le 17 mars 1877, et voté, le 22 juin suivant, contre la dissolution de la Chambre des députés.

* **DELACROIX** (Auguste), peintre français. — Né à Boulogne-sur-Mer en 1809, il est mort dans cette ville en 1868. A partir de 1864, il n'envoya plus rien aux Salons de peinture.

* **DELACUISINE** (Élisabeth-François), magistrat et érudit français, né à Chalon-sur-Saône en 1795, mort à Dijon en 1874. Reçu avocat en 1818, il devint successivement procureur du roi à Chalon au mois de décembre de la même année, substitut du procureur général à Dijon (1824), conseiller à la cour de cette ville (1820) et président de chambre (1859). Il fut mis à la retraite et nommé président honoraire en 1865. Après le 2 décembre, il avait fait partie de la commission mixte qui frappa les républicains de proscription dans le département de Saône-et-Loire. En 1841, M. Delacuisine publia : *De l'administration de la justice criminelle en France depuis la réforme de la législation* (in-8°), ouvrage dans lequel il indiqua des changements qu'il désirait voir introduire dans la législation relative au jury, et présenta des observations sur le droit de grâce et les diverses fonctions publiques près les cours d'assises. Il se prononça pour qu'on enlevât au jury le droit d'admettre des circonstances atténuantes et qu'on le confiât aux juges ; pour qu'on supprimât les circonstances atténuantes dans certains crimes ; pour qu'on instituât un jury spécial pour les crimes commis contre la chose publique et les délits de presse, la banqueroute frauduleuse, etc. Depuis lors, il publia successivement : *De l'esprit public dans l'institution du jury et des moyens d'en empêcher la ruine* (Paris, 1845, in-8°) ; *De l'influence légitime de la magistrature sur les décisions du jury* (1847, in-8°) ; *Traité du pouvoir judiciaire dans la direction des débats criminels* (Paris, 1843, in-8°). Comme historien, ce savant magistrat a écrit : les *Esquisses dijonnaises, municipales et parlementaires* (Dijon, 1849, in-8°), qui obtinrent une mention au concours des antiquités nationales ; le *Parlement de Bourgogne, depuis son origine jusqu'à sa chute* (Dijon, 1857, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage est précédé d'un *Discours préliminaire sur la ville de Dijon et ses institutions les plus reculées*, dans lequel l'auteur a refondu ses *Esquisses dijonnaises*. Il donna une deuxième édition du *Parlement de Bourgogne*, revue et considérablement augmentée (Dijon, 1864, 3 vol. in-8°). Comme complément de cet ouvrage, M. Delacuisine a publié un *Choix de lettres inédites*, écrites par Nicolas Brulart à Louis XIV, au prince de Condé, à Mazarin, à Colbert, etc., et de celles qu'il reçut du roi et des mêmes personnages dans l'exercice de ses fonctions de premier président du parlement de Bourgogne, de 1657 à 1692, accompagnées de notes et précédées d'une étude historique (Dijon, 1859, 2 vol. in-8°). Reçu membre de l'Académie de Dijon en 1844, M. Delacuisine fut cinq fois président de cette assemblée de 1849 à 1863. Sous sa présidence et sur son initiative, l'Académie de Dijon a fait placer sur la façade des hôtels ou maisons de cette ville qui ont vu naître ou qui ont été habités par des hommes célèbres des plaques de marbre commémoratives, qui rappellent au voyageur les illustrations de la Bourgogne.

* **DELAFOSSE** (Gabriel), minéralogiste français. — Il est né à Saint-Quentin en 1796. M. Delafosse a pris sa retraite, et il est professeur honoraire à la Faculté des sciences et au Muséum de Paris. Citons, parmi les ouvrages que nous n'avons pas mentionnés : *Leçons d'histoire naturelle* (1855, in-8°) ; *Nouveau cours de minéralogie, comprenant la description de toutes les espèces minérales avec leurs applications directes aux arts* (1858-1862, 3 vol. in-8°, avec atlas) ; *Rapport sur les progrès de la minéralogie* (1867, in-8°).

DELAGOA (baie de). V. LORENZO-MARQUEZ, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

DELAINE s. m. (de-lè-ne). Mousseline de laine.

* **DELALAIN** (Auguste-Henri-Jules), imprimeur et libraire. — Il est mort subitement à Paris le 16 juillet 1877. Il a obtenu, pour des ouvrages édités par lui, des médailles aux Expositions universelles de 1855 et de 1862, et il a présidé en 1867 le congrès général des imprimeurs de France, qui s'est réuni à Paris à l'occasion d'un nouveau projet de loi sur la presse. Outre les ouvrages que nous avons cités, M. Jules Delalain en a écrit un certain nombre d'autres, parmi lesquels nous citerons : *Annuaire de la librairie* (1860-1864, in-12) ; *Législation française et belge de la propriété artistique et littéraire* (1854, in-12) ; *Nouvelle législation des salles d'asile* (1855, in-12) ; *Recueil des conventions conclues par la France pour la reconnaissance des droits de propriété littéraire et artistique* (1866, in-12) ; *Annuaire des titres honorifiques de l'instruction publique* (1867, in-12) ; *Historique de la propriété des brevets d'imprimeur* (1869, in-8°) ; *Législation des établissements libres d'instruction secondaire* (1871, in-12) ; *Plan d'études des lycées* (1872, in-12) ; les *Pénitents blancs et les pénitents bleus de Montpellier* (1875, in-12), etc.

* **DELAMARE** (Prosper) et non **DELAMARRE**, littérateur français. — Outre les recueils que nous avons cités et de nombreuses pièces de vers qui ont paru dans le *Corsaire*, le *Musée des familles*, la *Gazette de Paris*, le *Tintamarre*, etc., il a publié : *Paradis et parterre*, pot-pourri en sonnets (1872, in-12).

DELAMARRE (Edouard-François-Désiré), administrateur et homme politique, né à La Mailleraye (Seine-Inférieure) en 1797. Il est neveu du baron Bignon, qui fut ministre en 1815. Notaire dans les dernières années de la Restauration, il vendit sa charge et il entra, après la révolution de 1830, dans l'administration. D'abord sous-préfet de Clamecy, il donna des preuves de dévouement pendant l'épidémie cholérique de 1832, devint préfet du Cantal en 1833, des Landes en 1840, de la Creuse en 1842, et il conserva ces fonctions jusqu'à la chute de Louis-Philippe. Rentré alors dans la vie privée, il se tint à l'écart jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851. Ayant fait acte d'adhésion complète au régime qui venait d'imposer le despotisme à la France, il fut appuyé par l'administration comme candidat au Corps législatif dans la circonscription de Guéret (Creuse), et élu député en 1852. M. Delamarre fut successivement réélu, dans les mêmes conditions, en 1857, 1862 et 1869. Il vota toutes les mesures de compression proposées par le gouvernement, applaudit aux guerres ruineuses qui furent faites, notamment à la guerre contre le Mexique et à la guerre contre l'Allemagne, et rentra dans la vie privée à la révolution du 4 septembre 1870. M. Delamarre avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur en 1864.

DÉLAMPOURDAGE s. m. (dé-lan-pour-da-je — du préf. *dé*, et de *lampourde*). Action d'ôter les lampourdes des laines.

DELAPLANCHE (Eugène), sculpteur français, né à Paris-Belleville en 1836. Elève de Duret et de l'Ecole des beaux-arts, il exposa au Salon de 1861 un buste de jeune fille, à celui de 1863 un *Petit pâtre*, et remporta le grand prix de Rome en 1864. M. Delaplanche partit alors pour l'Italie, d'où il envoya un *Enfant monté sur une tortue*, exposé en 1866, et une statue en plâtre, un *Pecoraro*, qui lui valut une médaille au Salon de 1868. De retour à Paris, il exécuta son *Eve après le péché*, qui parut en marbre au Salon de 1870 et lui fit décerner une nouvelle médaille. Cette statue, extrêmement remarquable, mit tout à fait en évidence le jeune sculpteur. Elle fut achetée par l'Etat et elle figure aujourd'hui au musée du Luxembourg. Au Salon de 1872, M. Delaplanche exposa le *Message d'amour*, statue en plâtre, et *Sainte Agnès*, statue en pierre pour l'église Saint-Eustache. Il envoya au Salon de 1873 une *Sainte Agnès* en marbre et un groupe en plâtre, l'*Education maternelle*, œuvre pleine de charme qui affermit sa réputation. Sa ravissante statue, le *Message d'amour*, exécutée en marbre, reparut au Salon de 1874 et fut achetée par l'Etat pour le musée du Luxembourg. A la même exposition, M. Delaplanche envoya un groupe en marbre, *Agar et Ismaël*, et un buste en marbre de *Livie*. Avec l'*Education maternelle*, en marbre, on vit de lui, à l'Exposition de 1875, l'esquisse d'un *Monument élevé à la mémoire de l'évêque Affreingue*, à Boulogne-sur-Mer, et un buste en marbre. Enfin, nous citerons de lui : une *Vierge*, statue en pierre pour l'église Saint-Joseph, œuvre d'une grande beauté ; un buste en marbre de *Mme E. Doche* (1876) et l'*Harmonie*, statue en plâtre (1877), œuvre exquise, à la tête inspirée, aux formes élégantes et pures. Parmi les travaux de M. Delaplanche qui n'ont point été exposés, nous mentionnerons : la *Charpente et la Terrasse*, fronton du nouvel Opéra ; *Saint Joseph* et l'*Enfant Jésus*, statues en pierre pour l'église Saint-Joseph. M. Delaplanche a été décoré de la Légion d'honneur en 1876. Il a pris rang parmi les artistes qui font le plus d'honneur à notre jeune école de sculpture. Ce n'est pas seulement un statuaire qui possède à fond son art ; c'est un esprit ingénieux, plein de goût, cherchant à sortir des routes battues et à rendre le marbre expressif, tout en restant dans les données de l'art élevé et du grand style. M. Delaplanche s'est également adonné à la peinture, et il a exposé quelques tableaux.

* **DELAPORTE** (Michel), vaudevilliste. — Atteint depuis quelques années d'une cécité presque complète, il venait d'être opéré de la cataracte, lorsqu'il mourut à Paris en 1872. Parmi les dernières pièces qu'il a écrites soit seul, soit en collaboration, nous citerons : le *Pied de mouton* (1860) ; les *Trois fils de Cadet Roussel*, en trois actes (1860) ; *Un Hercule et une jolie femme* (1861) ; la *Comtesse Mimi*, en trois actes (1862) ; *Monsieur et Madame Denis* (1862) ; l'*Auteur de la pièce* (1864) ; *Une femme qui bat son gendre* (1864) ; *Une femme, un melon et un horloger* (1864) ; les *Ficelles de Montempoivre* (1864) ; les *Filles mal gardées* (1865), en trois actes ; le *Sommeil de l'innocence* (1865) ; *Madame Ajax* (1866), en trois actes ; la *Dame aux giroflées* (1867) ; l'*Ange de mes rêves* (1867), en trois actes ; le *Marquis d'Argencourt* (1867), en trois actes ; *Madame Pot-au-Feu* (1869). Citons encore : le *Baudet perdu* et le *Dernier des gaillards*, avec Varin ; la *Bande noire*, drame, avec Paul Foucher (1866) ; *Ces scélérates de bonnes*, vaudeville, avec Laurencin, etc.

* **DELAPORTE** (Marie), actrice française. — En 1868, elle partit pour la Russie, se rendit à Saint-Pétersbourg et débuta au théâtre Michel dans le rôle de Jeannine des *Idées de Mme Aubray*. Son succès fut complet, et l'engagement qu'elle avait signé fut prolongé jusqu'en 1874. De retour à Paris, elle fit sa rentrée au Gymnase dans le rôle de Gilberte de la pièce de même nom, d'Emile Augier. Elle interpréta ce rôle en habile comédienne, avec une justesse parfaite de diction. Dans le rôle de Frou-Frou, qu'elle aborda en 1875, elle ne put faire oublier Mlle Desclée. Son succès néanmoins fut incontestable. Comme par le passé, Mlle Delaporte excelle dans les rôles d'ingénues, de bourgeoises chastes et sensibles. Au commencement de 1877, elle est allée donner des représentations à Monaco et en Italie.

DELAPORTE (le Père A.), écrivain ecclésiastique français, né à Domfront (Orne) en 1829. Il reçut l'ordre de la prêtrise, entra dans la congrégation des prêtres de la Miséricorde et prit le grade de docteur en théologie. M. Delaporte est devenu professeur de dogme à la Faculté de théologie de Bordeaux et chanoine honoraire de cette ville. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Bataille au coin du feu pendant une mission* (1858, in-18) ; *Bataille au bord du chemin* (1860, in-18) ; *Imitation de saint Vincent de Paul* (1860, in-18) ; la *Critique et la tactique* (1863, in-8°) ; le *Diable existe-t-il et que fait-il?* (1863, in-18) ; les *Hommes noirs* (1864, in-18) ; le *Problème économique et la doctrine catholique* (1867, in-8°) ; les *Fastes de la guerre d'Orient pendant les croisades* (1867, in-8°) ; les *Volontaires de Pie IX* (1868, in-8°) ; *Philosophie de l'Internationale* (1871, in-12) ; les *Croisades et le pays latin de Jérusalem* (1873, in-8°), etc.

DELAPORTE (Louis-Marie-Joseph), marin français, né en 1842. Admis à l'Ecole navale en 1858, il devint aspirant en 1860 et enseigne en 1864. Envoyé dans les mers de Chine, M. Delaporte prit part, de 1866 à 1868, à l'expédition qui eut pour objet d'explorer le May-kong, d'abord sous les ordres de M. de Lagrée, puis sous ceux de M. Francis Garnier. Cette expédition eut pour résultat de constater que le May-kong, par suite des rapides et des fréquents ressauts qui en obstruent le cours, était impropre à l'établissement d'une navigation régulière ; mais en même temps elle permit de constater l'existence d'une route relativement facile entre notre colonie de la Cochinchine et l'intérieur de la Chine, la route du Tonquin. Durant ce voyage, M. Delaporte se distingua d'une façon toute particulière par sa vive intelligence. Il fut promu lieutenant de vaisseau en 1869. En 1872, le gouvernement décida d'envoyer une expédition scientifique destinée à la reconnaissance du Tonquin et de son fleuve et tout à fait distincte de celle de M. Francis Garnier dans le Yun-nan. M. Delaporte fut choisi pour la diriger ; mais les événements tout à fait imprévus qui eurent lieu dans le Tonquin et durant lesquels Francis Garnier trouva la mort firent ajourner l'entreprise. Quelque temps après, M. Delaporte fut chargé d'explorer le Camboge, dont il étudia les monuments. Il a rapporté de ce voyage des antiquités fort curieuses, qui ont été déposées au château de Compiègne, où elles forment le Musée khmer ou cambogien, et il a écrit sur sa mission un remarquable rapport qui a paru dans le *Journal officiel* en avril 1874. En outre, il a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie* (février 1875), sous le titre de : le *Camboge et les régions inexplorées de l'Indo-Chine centrale*, un intéressant aperçu des notions acquises sur les contrées qui environnent notre colonie de Cochinchine et sur les études qui restent à poursuivre dans la Cochinchine française et au Camboge. M. Delaporte est officier de la Légion d'honneur.

* **DELASIAUVE** (Louis-Jean-François), médecin français. — Ancien président de la Société de médecine de la Seine et de la Société médico-psychologique, il est membre de la Société d'anthropologie et d'autres sociétés savantes. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Nature et degré de l'enseignement qu'il convient de donner dans les écoles primaires* (1848, in-8°) ; *Un an de révolution* (1849, in-12) ; *De l'enseignement clinique dans les hôpitaux* (1858, in-8°) ; *Des principes qui doivent présider à l'enseignement des idiots* (1859, in-8°) ; *Confusion politique, dangers, causes et remèdes* (1873, in-8°) ; la *Solution du problème gouvernemental* (1874, in-8°), etc.

* **Délassements-Comiques**, théâtre de Paris. — En 1870, les Délassements-Comiques avaient pour directeur M. Roland, qui joua un rôle des plus patriotiques lors de la prise du Bourget ; la bravoure dont il fit preuve lui valut la croix de la Légion d'honneur. Le théâtre fut incendié par la Commune en 1871. Peu de temps après, un impresario eut l'idée de faire revivre les Délassements-Comiques en donnant ce nom à une petite salle de spectacle sise dans le faubourg Saint-Martin et qu'on appelait théâtre des Nouveautés. Son entreprise ne tarda pas à péricliter, et, quelques mois plus tard, il y renonçait. Son successeur, M. Chédivy, fut plus heureux au début ; mais malheureusement ses succès ne furent pas de longue durée. Après lui, le théâtre des Délassements-Comiques ne joua plus pendant longtemps que d'une façon intermittente. Diverses directions s'y succédèrent avec la rapidité des étoiles filantes. Un jour cependant, un impresario rêva de faire de ce théâtricule une des plus élégantes salles de Paris ; c'est de cette qualification que les Délassements-Comiques se trouvaient ornés sur l'affiche. Pour réaliser ce projet, il enrôla parmi ses artistes féminins le ban et l'arrière-ban des cocottes. Il eut pendant quinze jours un succès de curiosité. Plusieurs gommeux des boulevards louaient les avant-scènes pour faire la roue devant ces dames, qui, n'ayant jamais mis le pied au Conservatoire et ne possédant pas la plus petite notion de l'art dramatique, chantaient comme des pintades et jouaient comme des dindes. En revanche, elles étaient maquillées des pieds à la tête, et les Délassements-Comiques étaient plutôt une exposition de peinture qu'un sanctuaire dramatique. Thalie avait cédé la place à Vénus impudique, et les ouvreuses complaisantes suffisaient à peine pour porter à ces dames les correspondances de ces messieurs des avant-scènes et des fauteuils.

Heureusement pour la morale, qui reprend toujours ses droits tôt ou tard, ces tentatives d'un succès de mauvais aloi échouèrent devant l'indifférence du public. Nouvelle fermeture des Délassements-Comiques.

En 1874, les Délassements-Comiques rouvrirent leurs portes sous la direction de M. Lemonnier, qui essaya inutilement d'attirer les spectateurs en jouant le répertoire du théâtre Déjazet, dont il venait d'abandonner les rênes. Il dut se retirer quelques mois après.

De 1874 à 1877, les Délassements-Comiques passèrent en dix mains différentes sans rencontrer un seul succès. Aujourd'hui, ils sont sous la direction d'un compositeur de talent, M. Georges Rose, qui sera peut-être plus heureux que ses devanciers.

Le répertoire des nouveaux Délassements forme un bien mince bagage dramatique. Comme pièces qui eurent une certaine vogue, nous citerons : les *Mémoires d'un flageolet*, folie-vaudeville en quatre actes, de MM. Delilia et Charles Lesenne, et une revue, *V'là qu'ça glisse*, de Félix Savard, qui atteignit la centième représentation. Un pareil prodige ne s'est passé qu'une fois dans la modeste salle du faubourg Saint-Martin.

Malgré ses dimensions tout à fait exiguës, le théâtre des Délassements-Comiques est agencé comme nos grandes salles dramatiques ; mais les coulisses et les loges des artistes, par exemple, présentent un spectacle des plus curieux. Les acteurs et les actrices sont entassés dans un long couloir large à peine de 2 mètres. Une des loges, où toutes les dames qui ne sont pas des étoiles s'habillent en commun, a reçu le nom pittoresque de bain à quatre sous.

DELATTRE (Eugène), avocat et membre du conseil municipal de Paris, né à Ramburelles (Somme) le 30 janvier 1830. M. Delattre, républicain ardent et énergique, commença à se faire connaître en 1869 par la campagne qu'il fit dans les réunions publiques, à Paris, pour soutenir la candidature de Henri Rochefort au Corps législatif. On le vit alors se multiplier et prononcer un grand nombre de discours qui ne brillaient pas par la variété. Lié avec Gambetta, il fut nommé, après le 4 septembre 1870, par ce dernier devenu ministre de l'intérieur, préfet de la Mayenne. Après l'armistice, il donna sa démission et revint à Paris, où il reprit l'exercice du barreau.

Les électeurs républicains de la Villette ont nommé M. Delattre membre du conseil municipal par 2,915 voix contre 761 données à M. Richard, conseiller sortant, également

républicain, mais d'une nuance plus modérée. On lui doit quelques écrits, entre autres : les *Étrangleurs de Bourse, Illégalités de l'escompte des valeurs cotées à la Bourse de Paris* (1866, in-8°).

* **DELAUNAY** (Charles-Eugène), mathématicien français. — Il est mort le 6 août 1872. En 1870, il succéda à M. Leverrier comme directeur de l'Observatoire. Pendant un voyage qu'il fit à Cherbourg en 1872, il monta sur une péniche, avec son beau-frère, M. Millaud, contrôleur général des postes, et alla du port à la digue avec deux marins. Au retour de cette excursion, le vent ayant soufflé avec une extrême violence, la péniche sombra avec tous les passagers. Dans la soirée, le corps de M. Delaunay vint s'échouer dans une des criques de l'île Pelée. La mort de ce savant, universellement estimé et respecté, produisit la plus vive sensation. Dans les dernières années de sa vie, il s'était occupé d'une façon toute spéciale de la théorie de la lune. Les derniers écrits qu'il fit paraître sont : *Ralentissement de la rotation de la terre* (1866, in-8°) ; les *Saisons* (1868, in-8°) ; *Rapport sur les progrès de l'astronomie* (1867, in-8°).

DELAUNAY (Jules-Elie), peintre francais, né à Nantes en 1827. Il vint étudier la peinture à Paris sous la direction de Lamothe, puis sous celle de H. Flandrin, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix de Rome en 1856. M. Delaunay alla compléter son instruction artistique en Italie. Un de ses envois, la *Leçon de flûte*, figura au Salon de 1859 et lui valut une 3e médaille. De retour en France, il a exposé des œuvres remarquables par l'élévation du style et la science du dessin. Nous citerons de lui : le *Serment de Brutus*, *Mort de la nymphe Hespérie* (1863) ; la *Communion des apôtres*, *Vénus* et deux aquarelles représentant un *Spahi* et la *Tempête* (1865) ; deux portraits (1866) ; la *Peste à Rome*, son œuvre capitale, et le *Secret de l'amour* (1869) ; *Mort de Nessus*, le *Calvaire* (1870) ; *Diane* et un portrait (1872) ; deux portraits (1873) ; *David triomphant*, belle figure d'un modelé savant, et deux portraits (1874) ; trois portraits (1875) ; *Ixion précipité dans les enfers* (1876), morceau d'une grande vigueur ; deux portraits (1877). Citons encore de M. Delaunay les peintures qu'il a exécutées dans la chapelle des Dames de la Visitation Sainte-Marie, à Nantes ; douze figures personnifiant les ministères, au conseil d'Etat ; les quatre grands prophètes, à l'église Saint-François-Xavier, etc. Cet artiste savant et très-estimé des connaisseurs a obtenu des médailles en 1863, 1865, 1867, et la croix de la Légion d'honneur cette dernière année.

DELAUNAY (Ferdinand), littérateur français, né à Fontenay (Calvados) en 1838. Il s'est fait connaître par des ouvrages de critique historique et religieuse qui attestent une remarquable érudition. Nous citerons de lui : *Du panthéisme et du spiritualisme dans leurs rapports avec les sciences physiques et naturelles* (1859, in-12) ; *Tempérament physique et moral de la femme* (1862, in-16) ; le *Suffrage universel et l'instruction primaire* (1863, in-8°) ; le *Cinquième Evangile de M. Renan* (1863, in-8°) ; *Leçon d'histoire et de charité à un jésuite, le Père Félix* (1864, in-18) ; les *Actes des apôtres, traduction et commentaire* (1865, in-12) ; *Philon d'Alexandrie* (1867, in-8°), ouvrage très-remarquable, qui a été couronné par l'Académie française ; *Histoire de la campagne de France*, 1870-1871 (1871, in-8°) ; *Sur les origines du christianisme* (1872, in-12) ; *Moines et sibylles dans l'antiquité judéo-grecque* (1874, in-8°), ouvrage plein d'érudition, également couronné par l'Académie française.

* **DELAVAU** (François-Charles), homme politique français. — Il est mort en novembre 1876. De 1870 à 1873, il avait vécu dans la retraite. Sous le gouvernement de combat, il fut nommé maire et, l'année suivante, il devint membre du conseil général de l'Indre. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il se porta candidat au Sénat, fit une profession de foi bonapartiste et ne fut point élu.

DELBÈS (Jean-Armand-René), vaudevilliste et dramaturge français, mort le 30 novembre 1871. Il est moins connu que son collaborateur Marquet, avec lequel il a donné, outre *Paquette et Grivet*, paysannerie en un acte que l'on joue encore de temps en temps : aux Bouffes-Parisiens : les *Lutteuses*, folie-vaudeville en un acte (1867) ; *Un faux né en carnaval*, vaudeville en deux actes (1868) ; *A Charenton!* folie en un acte ; aux Folies-Saint-Germain (Cluny) : l'*Ecaillère africaine*, bouffonnerie en un acte, musique de Georges Douay (1867) ; aux Folies-Marigny : *Une farce de fumiste*, folie-vaudeville en un acte (1867) ; *Un merlan frit*, folie en un acte, musique de G. Douay (1868) ; le *Tuyau de poêle*, vaudeville en un acte ; *Ce bon roi Dagobert*, opérette bouffe en un acte, musique de G. Douay (1869) ; à Beaumarchais : les *Mystères de la Cité*, drame en cinq actes et neuf tableaux (1867) ; *Jeanne la Maudite*, drame en cinq actes, précédé de la *Nuit du meurtre*, prologue ; les *Entraînements du crime*, drame en cinq actes et six tableaux (1869). A la mort de Marquet, il cessa de travailler pour le théâtre. — Une demoiselle DELBÈS débuta à l'Opéra, avec Laget, le 2 juillet 1845, dans la *Juive*, sans obtenir un bien grand succès.

* **DELDEVEZ** (Edouard-Marie-Ernest), compositeur et violoniste. — Il est devenu chef d'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire et chef d'orchestre de l'Opéra après la mort d'Hainl en 1873. Outre des compositions musicales, il a publié un ouvrage qui abonde en détails intéressants et qui a pour titre : *Curiosités musicales, notes, analyse, interprétation de certaines particularités contenues dans les œuvres des grands maîtres* (1873, in-8°). M. Deldevez a été décoré en 1874.

* **DELEAU** (Nicolas), médecin français. — Il est mort à Paris en 1862.

* **DELEBECQUE** (Germain-Joseph), homme politique français. — Il est mort à Paris en décembre 1875.

DÉLECTABILITÉ s. f. (dé-lè-kta-bi-li-té — rad. *délectable*). Qualité de ce qui est délectable.

Délégation du gouvernement de la Défense nationale. Le gouvernement du 4 septembre, se voyant sur le point d'être investi dans Paris, décida l'envoi à Tours d'une délégation chargée d'organiser la défense en province. M. Crémieux, l'un des délégués, partit de Paris le 12 septembre 1870 ; MM. Glais-Bizoin et Fourichon le suivirent deux jours après, et M. Gambetta partit en ballon, le 8 octobre, pour les rejoindre. Plus tard, quand la ville de Tours se trouva elle-même menacée par les armées allemandes, la délégation transporta son siége à Bordeaux. V. DÉFENSE NATIONALE (gouvernement de la), dans ce *Supplément*.

* **DÉLÉGUÉ** s. m. — Nom donné, sous la Commune de Paris de 1871, à ceux de ses membres qui remplissaient les fonctions de ministre : il y avait un délégué à la guerre, aux affaires extérieures, etc.

— **Encycl.** Administr. *Délégués cantonaux.* La loi du 15 mars 1850 a créé des *délégués* cantonaux et communaux pour la surveillance de l'enseignement primaire. Ils sont nommés pour trois ans par les conseils départementaux et peuvent être réélus. Leurs fonctions sont gratuites ; mais, après deux ans d'exercice, ils peuvent être nommés inspecteurs de l'enseignement primaire. Ils inspectent les écoles et font des rapports qu'ils remettent entre les mains de l'inspecteur de l'enseignement primaire.

D'après un décret du 21 mars 1855, des femmes pourvues d'un certificat d'aptitude furent appelées à inspecter les salles d'asile, sous le titre de *déléguées*, et on leur affecta un traitement annuel.

DELEHELLE (Jean-Charles-Alfred), compositeur, né à Paris en 1826. Elève du Conservatoire, il prit des leçons d'Hippolyte Colet et d'Adolphe Adam, et il obtint le grand prix de composition musicale en 1851. M. Delehelle a composé la *Cantate du prisonnier*, paroles d'Edouard Monnais, et quelques opéras-comiques qui ont été représentés aux Bouffes-Parisiens et à l'Athénée. Nous citerons : l'*Ile d'amour*, opérette en un acte (1859), paroles de Camille Du Locle, et *Polichinelle*, opéra-comique (1873), paroles de Léon Morand et Gustave Vattier.

DÉLÉPHAT, nom d'une divinité des Syriens et des Chaldéens, la même que la Vénus des Grecs, selon Hésychius.

* **DELEPIERRE** (Octave), littérateur belge. — Outre les ouvrages de cet érudit que nous avons cités, nous mentionnerons : *Examen de ce que renferme la bibliothèque du Musée britannique* (1846, in-18) ; *Histoire littéraire des fous* (1860, in-8°) ; *Analyse des travaux de la Société des philobiblions de Londres* (1862, in-8°) ; *Un point curieux des mœurs privées de la Grèce* (1861, in-8°) ; la *Parodie* (1871, in-16) ; *Supercheries littéraires, pastiches, suppositions d'auteur* (1872, in-8°) ; *Essai historique et bibliographique sur les rébus* (1874, in-8°) ; *Tableau de la littérature du centon chez les anciens et chez les modernes* (1875, 2 vol. in-4°), etc.

DÉLÉRENGUI-BOUÇANTOU, le plus élevé des esprits bienfaisants de l'ordre immédiatement supérieur à ceux qui vivent auprès des hommes, dans la religion lamaïque. (Jacobi.)

* **DELESCLUZE** (Louis-Charles), publiciste et homme politique français. — Il est mort en mai 1871. Delescluze rédigeait, depuis la suppression de l'autorisation préalable (1869), le journal le *Réveil*, organe radical, et qui tenait un langage vraiment énergique, lorsque, au début de 1870, le prince Pierre Bonaparte tua Victor Noir ; on sait quelle fut, à la nouvelle de ce meurtre, l'émotion du public parisien, et l'on crut un instant que la fin de l'Empire était venue.

Au jour fixé pour l'enterrement de la malheureuse victime, la foule était nombreuse à Auteuil et comptait dans ses rangs des hommes qui voulaient profiter de l'émotion populaire pour tenter contre l'Empire un mouvement insurrectionnel. Les partisans de la lutte voulaient que l'on conduisît le cercueil de Victor Noir jusqu'au cimetière du Père-Lachaise ; mais Delescluze, qui était lui aussi venu à Auteuil, employa tout le crédit dont il disposait auprès des plus énergiques pour les faire renoncer à cette idée, afin d'éviter une collision avec la troupe. Il finit par triompher des résistances de Flourens et fit avorter ainsi une entreprise dont les résultats ne pouvaient être à l'avance calculés par personne, tant l'irritation était grande alors contre le gouvernement du 2 décembre.

Quelques semaines plus tard survenait l'affaire Mégy. On en sait les détails : l'Empire, qui n'avait aucun respect pour la liberté individuelle, prétendait arrêter à domicile et à toute heure de nuit ou de jour qui bon lui semblait ; la loi, que l'Empire n'avait pas faite, se prêtait mal à cette prétention, et un homme, sur le compte duquel nous n'avons pas à nous expliquer ici, reçut le commissaire de police à coups de pistolet. Grand émoi dans la presse républicaine, qui n'osa point cependant approuver la conduite de Mégy trop ouvertement. Le *Réveil* seul, par la plume de Delescluze, fit l'apologie de l'inculpé. L'Empire le fit condamner par ses tribunaux à dix-huit mois de prison. Le rédacteur en chef du *Réveil* quitta Paris et, de Bruxelles, continua de rédiger son journal, qui, quelques jours après la déclaration de guerre (août 1870), fut supprimé par arrêté ministériel. Après le 4 septembre, Delescluze rentra à Paris et reprit la publication du *Réveil*. Au 31 octobre, durant les quelques heures où le siége du gouvernement fut occupé par les amis de Flourens et de Félix Pyat, Delescluze est à l'Hôtel de ville. Son nom figure sur la liste du gouvernement provisoire que veulent constituer les héros futurs du mouvement du 18 mars. La tentative du 31 octobre ayant échoué, Delescluze fut arrêté et conduit à Mazas.

Lorsque le gouvernement se vit obligé de convoquer les électeurs à l'effet d'élire leurs maires et adjoints, Delescluze fut nommé maire du XIXe arrondissement par 4,000 voix sur 6,500 votants (6 novembre). Il resta néanmoins détenu jusqu'à la fin de décembre. Mis en liberté alors, il prit part aux conférences des maires tenues à l'Hôtel de ville sous la présidence d'un membre du gouvernement.

Le 5 janvier, Delescluze, qui n'avait pas renoncé à l'idée de renverser les membres du gouvernement de la Défense, donna devant les maires élus lecture d'une adresse, rédigée, dit M. Jules Favre (*Gouvernement de la Défense, événements du mois de janvier*), dans les termes les plus perfides et les plus calomnieux, concluant à la destitution du général Trochu et à l'adjonction de la municipalité parisienne au gouvernement de la Défense nationale. M. Jules Favre s'opposa à la mise en discussion de cette adresse, et, après un orage violent soulevé par les adversaires en présence, Delescluze sortit de la salle. Le lendemain, il envoyait sa démission au gouvernement ; ses adjoints imitaient son exemple, et cette retraite amenait un commencement d'insurrection dans le XIXe arrondissement.

Après la malheureuse affaire de Montretout, dernier effort de la ville assiégée, et à la suite d'une nouvelle insurrection amenée par cette affaire, le général Vinoy fit arrêter Delescluze, ce qui n'empêcha pas la capitale de donner au rédacteur en chef du *Réveil* 155,000 voix. Il arrivait le huitième sur une liste de 43 députés.

Elu représentant de la Seine, Delescluze, qui était très-malade, siégea peu. Profondément attristé par le spectacle que donnait une Assemblée monarchique ; croyant que la République allait sombrer après la patrie, il s'isola et, au lendemain du 18 mars, se laissa porter aux élections communales sans prévoir au juste où l'entraînerait un mouvement qu'il se flatta peut-être de diriger et qui, pour lui, ne tendait qu'à constituer, à l'aide de Paris, une force capable de faire échouer toute tentative de restauration monarchique. Ceux qui ont connu Delescluze vers la fin de l'Empire savent qu'il n'était pas socialiste et qu'il avait pour les futures notoriétés de la Commune le plus souverain dédain.

Delescluze donna sa démission de membre de l'Assemblée nationale quelques jours après la constitution de la Commune. Il fut nommé membre de la commission exécutive le 4 avril et délégué à la mairie du XIe arrondissement le 18 du même mois. Il vota pour la validation des élections à la majorité absolue des suffrages et quel que fût le nombre des votants, se prononça, le 9 mai, contre le comité de Salut public, créé pendant son absence, puis accepta de faire partie, le 10 mai, du même comité réorganisé. Sur ces entrefaites, Delescluze fonda le *Réveil du peuple*, qui n'eut que quelques numéros.

Lorsque Rossel quitta la direction des affaires militaires, Delescluze fut nommé délégué à la guerre et déploya dans ces fonctions une sauvage énergie. Il accepta cette situation, bien qu'il sentît la partie perdue et qu'il comptât de nombreux adversaires parmi les membres de la Commune. Delescluze passa les journées du 23 et du 24 mai à la mairie du XIe, où s'entassaient pêle-mêle les quelques membres de la Commune qui étaient décidés à combattre ou qui n'avaient pu s'échapper.

Seul, au milieu du tumulte indescriptible que causaient et le bruit de la bataille qui se rapprochait et les ordres jetés de tout côté, Delescluze paraissait calme. Il était assis devant une table et écrivait. Quand on vint lui apprendre, dit M. Claretie, la mort des otages, il devint livide ; un cri lui monta comme un sanglot : « Quelle guerre ! » Puis brusquement il ajouta : « Nous aussi, nous saurons mourir ! »

Le jeudi 25, il était encore à la mairie du XIe, où il resta une grande partie de la journée. Dans l'après-midi et après avoir écrit deux lettres, une à l'un de ses amis et l'autre à sa sœur, il s'achemina lentement vers le Château-d'Eau, où se trouvait une puissante barricade. Il était sans armes et portait son écharpe rouge. Jourde, le délégué aux finances, l'accompagnait. Au coin du boulevard Voltaire et d'une des rues qui y aboutissent, il rencontra quelques officiers fédérés qui voulurent l'arrêter et l'empêcher de marcher à une mort certaine ; il refusa, leur serra les mains et continua de s'avancer. Arrivé à la barricade, il la gravit lentement et tomba foudroyé au moment où il en atteignait le sommet.

Ainsi périt cet homme, qu'on doit regretter d'avoir vu mêlé aux événements qui terminent l'insurrection du 18 mars, mais dont la vie fut en si grande partie consacrée à la défense de la liberté et de la République.

DELESSE (Achille), ingénieur français, né à Metz en 1817. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra ensuite à l'Ecole des mines et devint ingénieur ordinaire, puis ingénieur en chef. M. Delesse s'est adonné à l'enseignement. Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, il professa en outre la géologie à l'Ecole des mines et à l'Institut agronomique. Il est membre de la Société centrale d'agriculture de France. On lui doit des ouvrages estimés. Nous citerons de lui : *Matériaux de construction de l'Exposition universelle de* 1855 (1856, in-8°) ; *Etude sur le métamorphisme des roches* (1858, in-8°) ; *De l'azote et des matières organiques dans l'écorce terrestre* (1861, in-8°) ; *Procédé mécanique pour déterminer la composition des roches* (1862, in-8°) ; *Revue de géologie* (1862-1875, 13 vol. in-8°) ; *Recherches sur l'origine des roches* (1865, in-8°) ; *Etudes sur le métamorphisme des roches* (1868, in-8°) ; *Lithologie des mers de France et des mers principales du globe* (1872, in-8°) ; *Oscillations des côtes de France* (1873, in-8°) ; *Carte agricole de la France* (1875, in-8°), etc.

* **DELESSERT** (Benjamin), fils de François-Marie. — Il est mort à Passy en janvier 1868.

* **DELESTRE** (Jean-Baptiste), peintre, esthéticien, etc. — Il est mort à Paris en 1871.

DELEUIL (Louis-Joseph), mécanicien français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1795, mort à Paris en 1862. Issu d'une pauvre famille, il se rendit à Paris, où il apprit l'état de mécanicien. Grâce à son intelligence et à son esprit d'ordre, il parvint à fonder un établissement où il exécuta des instruments de précision qui ne tardèrent pas à le faire connaître. On cite particulièrement ses machines pneumatiques, ses cathétomètres, ses baromètres, ses balances de chimie et surtout sa grande balance du Conservatoire des arts et métiers, laquelle trébuche à l'addition d'un milligramme lors même que chaque plateau contient un poids de 5 kilogr. Les instruments qu'il exposa lui valurent la *council medal* à l'Exposition universelle de Londres en 1851, la croix de la Légion d'honneur en 1851 et la grande médaille à l'Exposition universelle de 1862. En 1852, il prit pour associé son fils, qui venait d'être reçu ingénieur, et il présenta avec lui à l'Académie des sciences un modèle de paratonnerre à pointe de cuivre rouge. Deleuil s'occupa en outre de photographie, de l'application de l'électricité à l'éclairage et fabriqua un grand nombre de piles au charbon de Bunsen.

DÉLIADÈS, fils de Glaucus et frère de Bellérophon. Ce dernier le tua par mégarde.

DÉLICIEUX (frère Bernard DELICIOSI, en français), moine du XIVe siècle, connu par sa lutte contre les dominicains et contre l'inquisition, né à Montpellier vers 1260, mort en 1320. Il entra en 1284 dans l'ordre de Saint-François et commença presque aussitôt le cours de ses prédications en France et en Italie. Peut-être s'occupait-il un peu de magie, car il se lia à Montpellier avec Arnauld de Villeneuve, et à Milan avec Raymond Lulle, deux grands maîtres ès sciences magiques et alchimiques. Une enquête faite par les dominicains dans le couvent des franciscains de Carcassonne, où il se trouvait en 1300, lui fit engager les hostilités avec l'ordre rival du sien. Il se rendit en 1301 à Senlis, auprès de Philippe le Bel, à la tête d'une ambassade de juristes et de consuls de Carcassonne et d'Albi, et il obtint du roi, le 8 décembre, une lettre qui enjoignait à l'évêque de Toulouse de modérer le zèle des inquisiteurs. Ceux-ci n'en continuèrent pas moins à condamner à la prison des centaines de victimes sur un simple soupçon d'hérésie, et, de retour dans le Midi, Bernard Délicieux prêcha contre eux à Alet, à Cannes, à Grasse, à Rabastens, à Gaillac, une véritable croisade. Telle était l'exaspération publique contre ces féroces tortionnaires que, partout où ils paraissaient, le peuple les poursuivait de huées dans les rues ; mais ils se savaient soutenus par le pape, et leur redoutable tribunal, fonctionnant sans relâ-